

## COMPTE-RENDU

### CONSEIL MUNICIPAL du 03 juin 2021

Sous la présidence de Jacques FABRE, Maire

**Présents** : Mmes et Mrs Bérangère DUCLOS, François GONZALEZ, Alain SENESSE, Claudine DIEL-GETTO, Rémi BELBEZE, Céline ROMAN, Sébastien GOMARIZ, Jean-Sébastien SANDOVAL, Marie-Christine ARDOUIN, Nathalie ROBERT, Carmen LUZ.

**Absents excusés** : Mme Geneviève TAILLEFER (procuration Marie-Christine ARDOUIN), M. Tommy TOLEDO (procuration Jacques FABRE), M. André FALCOU (procuration B.DUCLOS).

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Madame Céline ROMAN** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

#### ■ **Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) France Relance 2021 :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'attribution d'une aide sur la Dotation de Soutien à l'Investissement Local exceptionnelle France Relance 2021 d'un montant de 8 995.00 € pour les travaux de rénovation énergétique de l'école (montant travaux HT 11 244.00 €). Il convient de modifier le plan de financement en conséquence.

*Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.*

#### ■ **Demande de subvention Agence Nationale du Sport (ANS) :**

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport pour les travaux d'aménagement d'un pumptrack.

*Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.*

#### ■ **Création d'un poste d'adjoint technique :**

Considérant la nécessité de créer un poste d'adjoint technique pour pallier au départ à la retraite d'un agent du service technique, Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'adjoint technique, permanent à temps complet, 35h hebdomadaire, au 1er septembre 2021.

*Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.*

#### ■ **Subvention 2021 Comité d'animation :**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'octroyer une subvention de 4 000.00 € au comité d'animation, association Barbairanaise nouvellement créée qui va organiser les festivités de cet été 2021.

*Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.*

#### ■ **Subvention exceptionnelle 2021 association communale de chasse agréée:**

Suite à la demande de la société de chasse d'une subvention exceptionnelle 2021 pour l'achat d'une débroussailleuse, Monsieur le Maire propose d'octroyer à la dite association la somme de 785.00 euros.

*Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.*

■ **Emplois d'été 2021 :**

Monsieur le Maire propose de renouveler le dispositif emplois d'été en faveur des jeunes étudiants, majeurs, scolarisés, taux horaire du SMIC, deux semaines de travail à 25h hebdo.

*Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.*

■ **Organisation temps scolaire 2021/2022 :**

Après lecture d'un courrier de Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler la dérogation rythmes scolaires, à savoir l'organisation du temps scolaire sur 8 demies-journées hebdomadaires pour l'année scolaire 2021/2022.

*Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés*

*Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.*

*A Barbaira le 03 juin 2021.*

*Le Maire,*

*J. FABRE.*

